

Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon du 23 novembre 2018 à Saint Julien le Montagnier

Présents : Bernard CLAP : Trigance ; Hervé PHILBERT : Ginasservis ; Jacques ESPITALIER : Quinson ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier ; Annick BATTESTI : La Bastide ; Christiane PHILIBERT : Vinon sur Verdon ; Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains ; Jean BACCI : Conseil régional Provence Alpes Côte d’Azur

Ont donné pouvoir : Jean-Paul GOLÉ à J. ESPITALIER ; Charles Antoine MORDELET à JP. BAUX ; Antoine FAURE à Hervé PHILIBERT ; Magali STURMA CHAUVEAU à Arlette RUIZ ; Paul CORBIER à Bernard CLAP

1. Approbation du compte rendu de la séance du 17 octobre 2018 à Rougon

2. Avis sur le PLU de Quinson

Le Conseil municipal de Quinson a prescrit l’élaboration de son Plan local d’urbanisme (PLU) par délibération du 28/05/2014, afin de remplacer le POS. Le PLU a été arrêté une première fois par délibération du Conseil municipal du 22/01/2018. Or il s’en est suivi un avis défavorable de Monsieur le Préfet sur le projet de PLU qui a été réétudié puis de nouveau arrêté par délibération du Conseil municipal de Quinson du 17/09/2018.

En tant que personne publique associée à l’élaboration du PLU, le Bureau du Parc doit émettre un avis qui sera notamment joint à l’enquête publique, dans un délai de 3 mois suivant la réception des documents. Il s’agit en particulier de s’assurer de la compatibilité de ce projet de PLU avec la charte du Parc. Le Bureau du Parc a donc émis un premier avis favorable le 18/04/2018, assorti de préconisations portant sur : la requalification générale des espaces compris entre le camping, les berges du Verdon et le parking du musée de la préhistoire et celle du tronçon compris entre le pont sur le Verdon et l’auberge de Sainte-Anne, ainsi qu’une plus grande prise en compte de l’impact des éclairages publics sur la consommation énergétique, sur la faune sauvage et sur la valeur patrimoniale des lieux nocturnes.

Le Bureau du Parc est de nouveau sollicité pour rendre un avis sur le nouveau projet de PLU de Quinson d’ici le 28/12/2018.

A l’issue de la présentation et suite aux débats et échanges avec le Maire de Quinson, les membres du Bureau émettent **un avis favorable à l’unanimité assorti des préconisations exprimées**, sur le projet de PLU de Quinson (M. Jacques ESPITALIER, Maire de Quinson, n’ayant pas pris part au vote).

3. Réponse à l’appel à projet « Projet alimentaire territorial »

Les membres du Bureau approuvent la candidature du Parc du Verdon en réponse aux deux appels à projets national et régional et approuvent l’opération ainsi présentée et son plan de financement

Coût total TTC : 114 600 € / Etat-ADEME-DGAL-DGCS : 45 840 € / Région : 45 840 € / PNR Verdon : 22 920 €

4. Marché : étude de danger des digues de Vinon sur Verdon

Les membres du Bureau à l’unanimité autorisent le Président à signer le marché avec le bureau d’études SCE, pour un montant global et forfaitaire de 63 123,90 € TTC et pour une durée de 18 mois.

5. Dossiers demande de subvention

Les membres du Bureau à l’unanimité approuvent les opérations qui suivent et leur plan de financement :

▪ Action de valorisation artistique et éducative autour du programme de recherche

Coût total TTC : 30 000 € / Agence (50%) 15 000 € / Région (30%) 9 000 € / Autofinancement (20%) : 6 000 €

▪ Restauration du Colostre – phase 2

Coût total TTC 2 077 604.75 € // FEDER 50 % : 1 038 802.37 € // Agence de l’eau 50 % : 1 038 802.38 €

▪ Animation espace valléen 2019

Cout total TTC : 43 797,86 € / Etat : 8 759,57 € / Europe : 17 519,14 € / Région : 8 759,57 € / PNR Verdon : 8 759,57 €

▪ Animation randonnée – GR de Pays 2019 « les tours du Verdon »

Coût total TTC : 22 000 € / Etat- : 8 800 € / Région : 8 800 € / PNR Verdon : 4 400€

▪ Poste de chargée de projets sports de nature - 2019-2020

Année 2019 → Coût total TTC : 43 006 € / Agence de l’eau : 13 977 € / CD 04 12 900 € / PNR Verdon : 16 129€

Année 2020 → Coût total TTC : 43 006 € / Agence de l’eau : 13 977 € / PNR Verdon : 29 029 €

6. Renouvellement de la convention d’occupation temporaire d’usage agricole pour la gestion et l’entretien des truffières de Félines

Les membres du Bureau à l’unanimité approuvent le renouvellement de la convention avec M. Daïni pour 5 ans prévoyant la réalisation de travaux d’adduction d’eau, à la charge du bénéficiaire, pour l’arrosage des arbres. M. Daïni s’acquittera d’une redevance annuelle d’usage de 1612,46 € indexée sur l’évolution de l’Indice National des Fermages.

7. Points d'information

- **Aménagement du POINT SUBLIME – COULOIR SAMSON**

Une présentation de l'avant-projet sommaire de l'aménagement du Point Sublime Couloir Samson est faite en séance, dont le plan de financement a été validé en conseil d'exploitation de la Régie

- **Rénovation de la grange à Valx**

Une présentation des choix architecturaux retenus pour la rénovation de la grange au domaine de Valx est faite en séance.

8. Avis sur le PDPG du Var

Pour rappel, les membres du Bureau ont émis en octobre un avis négatif sur le PDPG à la suite duquel la fédération de pêche a répondu point par point à nos remarques. Les membres du Bureau à l'unanimité émettent un avis favorable avec réserve en demandant d'être très vigilant sur les conditions de repeuplement et d'intégrer le syndicat mixte de gestion du Parc, en tant que gestionnaire du bassin du Verdon, porteur d'un SAGE et d'un contrat rivière, aux comités de pilotage des démarches et des actions concernant le bassin du Verdon.

9. Entretien du domaine de Valx Félines 2019 – dossier de demande de subvention

Coût total TTC : 16 500 € / Conseil régional 6 600 € / CD 04 : 6 600 € / PNR Verdon : 3 300 €

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers Sainte Marie le 30 novembre 2018

Le Président,
Bernard CLAP

